

Action de Recherche Collaborative OCEAN 2 (2025)

OCEAN 2 : Cap sur l'océan que nous voulons : biodiversité et durabilité des écosystèmes pour la nature et le bien-être humain

Thème de l'appel :

L'action de recherche collaborative (CRA) OCEAN 2 reconnaît les défis et opportunités urgents liés à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)¹, des défis² de la Décennie de l'Océan et des cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal³, ainsi que leurs liens avec d'autres accords environnementaux mondiaux qui favorisent la durabilité de l'océan, la conservation de la biodiversité, les services écosystémiques, l'économie bleue durable et les contributions au bien-être humain. Cette CRA vise à coordonner les actions et les projets par le biais d'une approche transdisciplinaire, en favorisant la co-création, la co-conception et la co-mise en œuvre de solutions innovantes pour relever les défis environnementaux mondiaux liés à l'océan, à sa biodiversité, des gènes aux écosystèmes. Il accordera la priorité à trois domaines thématiques principaux : (i) la conservation de la biodiversité et les solutions fondées sur la nature, (ii) les interactions entre l'océan, la biodiversité et le climat, et (iii) les futurs de la nature, la gouvernance de l'océan et l'éthique pour la durabilité, en tant que domaines clés pour favoriser un changement transformateur et promouvoir des réponses intégrées. Reconnaisant les différences entre les bassins océaniques, la diversité culturelle, les spécificités régionales et locales et les modèles financiers distincts, cette CRA cherche à intégrer des approches multilatérales et collaboratives tout en renforçant le lien entre la science, la technologie et l'innovation et les besoins de la société. En renforçant l'interface science-politique-société, la CRA OCEAN 2 vise à favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, à améliorer la coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale en matière de gouvernance de l'océan et à soutenir la mise en œuvre efficace des programmes mondiaux axés sur la biodiversité et la durabilité de l'océan.

Contexte et justification

Couvrant plus de 70 % de la surface de la planète et plus de 90 % de son volume habitable, l'océan mondial soutient une biodiversité complexe et des écosystèmes marins qui fournissent des services essentiels tels que la production d'oxygène, la nourriture, les matières premières, la régulation du climat et les énergies renouvelables. Il sert également de voie de transport, tout en offrant des avantages non matériels tels que l'identité culturelle, la signification spirituelle et l'inspiration pour l'art, les traditions et les croyances. L'utilisation durable de l'océan mondial est également essentielle pour préserver la biodiversité.

¹<https://sdgs.un.org/goals>

²<https://oceandecade.org/challenges/>

³<https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>

La biodiversité marine et côtière joue un rôle fondamental dans le maintien des fonctions écologiques qui influent directement sur les principaux défis mondiaux, notamment la sécurité climatique et énergétique, les systèmes alimentaires, la santé intégrée entre les systèmes humains, animaux et environnementaux, le contrôle de la pollution, la disponibilité de l'eau et la gestion durable des ressources. En tant que l'un des plus grands stocks de carbone de la planète, l'océan est essentiel à la régulation du climat et soutient les moyens de subsistance dans le monde entier. Cependant, les activités humaines ont modifié de manière significative la biodiversité marine, ce qui a eu un impact négatif sur sa composition, sa structure et sa fonction, compromettant en fin de compte leur capacité à préserver à la fois la nature et le bien-être humain.

La perte de biodiversité dans les environnements marins est principalement due à cinq menaces principales : la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution, les espèces non indigènes et les changements dans l'utilisation de la mer, notamment en raison de la modification de l'habitat côtier et de l'artificialisation. Ces pressions accélèrent la dégradation de l'océan, les poussant à atteindre leur capacité de charge et rapprochant la planète de points de basculement critiques. Malgré ces défis, la restauration de la biodiversité marine constitue une voie puissante vers la résilience, en particulier dans les régions polaires, qui jouent un rôle crucial dans la résilience climatique mondiale et la santé de l'océan.

La conservation de la biodiversité nécessite une action coordonnée dans le cadre de plusieurs accords mondiaux, notamment le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF), l'Accord de Paris (CCNUCC) et le Traité sur la haute mer (Accord sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale - BBNJ)). Le renforcement des synergies entre les accords, les politiques et les cadres améliore la gouvernance de l'océan, la conservation de la biodiversité et la résilience climatique tout en permettant une canalisation plus efficace des efforts, des ressources financières et des solutions intégrées pour relever les défis mondiaux interconnectés. En harmonisant les politiques, les investissements et les avancées scientifiques, ces accords peuvent conduire à des actions transformatrices pour un océan plus sain et plus durable. Cela est particulièrement opportun alors que la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) appelle à davantage de connaissances et de solutions fondées sur la science.

Garantir la durabilité de la biodiversité marine nécessite une collaboration transdisciplinaire, intégrant les sciences naturelles et sociales et des partenaires non universitaires. La conception et la mise en œuvre conjointes de la recherche avec les décideurs, les peuples autochtones et les communautés locales, les industries et la société civile garantissent que la recherche est scientifiquement solide et débouche sur des solutions socialement pertinentes et équitables. Les avancées scientifiques et technologiques renforcent encore la gouvernance de l'océan. L'intelligence artificielle (IA), la télédétection, les informations séquentielles numériques (DSI) et les bases de données en libre accès sur la biodiversité fournissent des informations essentielles sur les écosystèmes marins, aidant à surveiller les changements de biodiversité, à soutenir les efforts de restauration et de conservation et à prévoir les tendances futures. L'expansion des outils numériques intégrés et des plateformes de données interopérables améliore la prise de décisions fondées sur des preuves, améliore les stratégies de conservation et éclaire la planification spatiale marine.

Le lien entre l'océan et le climat et la biodiversité est fondamental pour la résilience, car la hausse des températures, l'acidification et les événements extrêmes menacent les écosystèmes

marins et les moyens de subsistance côtiers, et peuvent être encore exacerbés par d'autres changements environnementaux, tels que la pollution. La santé et l'alimentation sont intrinsèquement liées à ce nexus. Les solutions fondées sur la nature (NbS) peuvent améliorer la conservation de la biodiversité, soutenir les chaînes de valeur économiques locales et promouvoir des avantages partagés tout en atténuant les impacts du changement climatique. Ces approches, associées à des stratégies de gestion adaptatives basées sur les écosystèmes, renforcent la capacité des écosystèmes et des sociétés à répondre aux défis environnementaux. Cependant, il est crucial de canaliser les efforts, les financements et les solutions intégrées, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement (PEID), où les vulnérabilités, la disponibilité des ressources, l'accès aux technologies et les capacités varient considérablement. Des approches adaptées sont nécessaires pour garantir un renforcement de la résilience équitable et efficace.

La gestion durable et la conservation de la biodiversité marine nécessitent également une coopération mondiale et une diplomatie scientifique. Renforcer les mécanismes de gouvernance pour les bassins versants côtiers partagés, les eaux territoriales et la haute mer. De nombreuses activités économiques dépendent de l'océan. Il est donc essentiel d'aligner la conservation de la biodiversité sur une économie durable afin de garantir l'harmonie avec les processus et les fonctions des écosystèmes, la santé environnementale et le bien-être humain. Les communautés côtières, dont les moyens de subsistance dépendent des ressources marines, sont de plus en plus vulnérables aux impacts des changements de biodiversité et de la dégradation de l'environnement. Dans le même temps, des secteurs tels que la pêche, le tourisme, le sport et les industries maritimes dépendent du bon fonctionnement de l'océan et d'un climat stable. Le développement de cadres de gouvernance qui favorisent l'équité socio-économique, des économies responsables et des modèles économiques positifs pour la nature garantit que les efforts de conservation stimulent la résilience économique, créant des avantages durables pour les personnes et pour la planète.

Pour garantir la réalisation de ces objectifs, et parallèlement à d'autres méthodes théoriques et expérimentales, les scénarios peuvent être de puissants outils pour explorer des futurs plausibles et évaluer les changements et la conservation de la biodiversité ainsi que leurs implications pour le bien-être humain. En analysant les tendances passées et en envisageant les possibilités futures, ils fournissent des informations précieuses sur les contributions de la nature aux humains, à la qualité de vie et aux voies vers la durabilité. Ils permettent d'étudier les impacts cumulatifs et synergiques de l'utilisation croissante des ressources océaniques et de l'espace sur la biodiversité. Les divers cadres de conceptualisation et de construction de scénarios (par exemple exploratoire, recherche de cibles, sélection des politiques, etc.), conçus conjointement par des scientifiques, des parties prenantes et des décideurs (par exemple des scénarios participatifs), aident à anticiper et à gérer les interactions complexes entre la nature et la société, favorisant ainsi une meilleure compréhension des transitions écologiques et sociales. Les scénarios peuvent intégrer des cartes mentales, des modèles et des œuvres d'art pour sensibiliser et favoriser la connaissance de l'océan. Au-delà de la production de connaissances, les scénarios soutiennent la prise de décisions fondées sur des preuves, orientant l'élaboration des politiques, les stratégies d'investissement et les efforts de renforcement des capacités. Lorsqu'ils sont ancrés dans des zones marines et côtières, des zones côtières aux eaux profondes et hautes mers, les scénarios deviennent essentiels pour intégrer la complexité des considérations relatives à la biodiversité à de multiples échelles, garantissant ainsi des cadres de gouvernance plus résilients et adaptatifs.

Principales exigences spéciales de CRA OCEAN 2 :

Grâce à cette nouvelle action de recherche collaborative (CRA), le Belmont Forum cherche à faire progresser la recherche transdisciplinaire qui soutient la durabilité de la biodiversité marine, conformément à la vision 2050 du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (KMGBF). OCEAN 2 favorise la collaboration entre les sciences naturelles et sociales et les partenaires non universitaires, en intégrant des approches de science action-politique à des analyses de scénarios multiniveaux, intersectorielles et engagées par la société. En évaluant les trajectoires et les réponses potentielles en matière de biodiversité marine à la fois au sein et au-delà des juridictions nationales, OCEAN 2 fournira aux décideurs des connaissances essentielles pour éclairer les politiques visant à prévenir les changements de biodiversité et à promouvoir la durabilité de l'océan.

1. Harmonisation avec les défis de la Décennie de l'Océan

La Décennie de l'Océan est un cadre d'action mondial qui réunit divers acteurs de la société pour concevoir et fournir conjointement des sciences et des connaissances océaniques transformatrices afin d'éclairer les politiques, l'innovation et la prise de décisions. Structurée autour de dix défis, la Décennie de l'Océan partage l'accent mis par le Belmont Forum sur la science transdisciplinaire et l'action collective afin de proposer des solutions sociales et technologiques innovantes pour soutenir le développement durable. Le défi 2 de la Décennie de l'Océan se concentre sur les écosystèmes et la biodiversité, y compris les aspects liés à la résilience et à la gestion des impacts de multiples facteurs de stress.

La Déclaration de Barcelone ⁴ et le rapport sur les résultats de la Vision 2030 ⁵ qui a découlé de la conférence identifient ces priorités, dont plusieurs sont étroitement liées aux thèmes identifiés dans cette CRA. La CRA est une contribution officielle à la Décennie de l'Océan. Les projets financés par cette CRA seront considérés pour approbation officielle en tant qu'actions de la Décennie, facilitant ainsi l'engagement des équipes de recherche de l'ARC dans le réseau de partenaires et d'initiatives de la Décennie de l'Océan.

Dans ce contexte, chaque proposition doit clairement identifier les défis qu'elle aborde et démontrer comment elle contribue à les surmonter. En outre, le Défi 10 : Garantir à la société les capacités et les conditions nécessaires pour atteindre les objectifs de la Décennie est une exigence obligatoire pour tous les projets, afin de garantir qu'ils renforcent le lien entre la société et l'océan. Ce défi met l'accent sur le renforcement de la motivation, des capacités et des opportunités pour les individus de tous les secteurs afin de prendre des décisions éclairées et d'adopter des comportements favorables à la santé de l'océan.

Les soumissionnaires sont vivement encouragés à examiner les dix défis de la Décennie de l'Océan et les livres blancs associés avant de développer leurs propositions. Ces documents fournissent des directives essentielles pour garantir que les initiatives s'alignent sur les priorités scientifiques et stratégiques de la Décennie, en maximisant leur pertinence et leur impact au niveau mondial. Une compréhension approfondie de ces défis améliore l'efficacité et la légitimité des projets tout en renforçant leur lien avec les cadres mondiaux, en augmentant

⁴<https://oceanexpert.org/document/34098>

⁵<https://oceanexpert.org/document/33599>

la reconnaissance et en élargissant la mobilisation des ressources dans le cadre de la Décennie.

2. Théorie du changement

Une théorie du changement (ToC) est un cadre stratégique utilisé pour planifier, mettre en œuvre et évaluer des projets et des initiatives, en particulier dans le domaine de la recherche transdisciplinaire, où des défis complexes nécessitent des approches structurées de planification et d'évaluation. Il fournit un cadre structuré qui trace la séquence logique des actions et leurs effets attendus, clarifie les voies causales qui entraînent le changement et relie les intrants, les activités, les produits, les résultats et les impacts à long terme.

Outil à la fois visuel et narratif, ToC illustre le lien entre les actions et les objectifs ultimes d'un projet, en explicitant les hypothèses et les voies nécessaires pour réaliser un changement systémique. Dans la recherche transdisciplinaire, où divers secteurs et systèmes de connaissances (scientifiques, politiques et communautaires) interagissent, la ToC aide à structurer les processus collaboratifs et à aligner les attentes des parties prenantes. En favorisant une compréhension partagée des mécanismes à l'origine des transformations environnementales et sociétales, la ToC améliore la coopération intersectorielle à plusieurs niveaux, soutient l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et renforce la mise en œuvre efficace des actions de recherche collaboratives (CRA), garantissant ainsi que les équipes interdisciplinaires travaillent vers des objectifs communs.

De plus, ToC permet une gestion adaptative, en aidant à identifier les principaux risques, hypothèses et facteurs externes susceptibles d'influencer les résultats. Cela garantit que les interventions restent dynamiques et répondent aux défis et opportunités émergents. Compte tenu de son rôle dans le renforcement de la conception et de l'impact stratégiques, l'intégration de la ToC dans le développement des projets est fortement encouragée, car elle améliore la clarté stratégique, renforce la collaboration entre les divers acteurs et garantit une efficacité à long terme pour relever les défis socio-environnementaux complexes.

Il est important que les participants anticipent leur rôle dans la gestion de la dynamique du pouvoir tout en co-construisant leurs projets. Cela peut être fait, par exemple, en élaborant une table des matières liée au problème de durabilité multidimensionnel que le projet des candidats est conçu pour résoudre. Cela implique de disposer d'une formulation de problème multidimensionnelle bien réfléchie et co-construite au début de la recherche. Les chercheurs doivent faire preuve de réflexion et d'agilité tout au long du processus de recherche, par exemple en ce qui concerne la difficulté d'intégrer différents types de connaissances, la manière de lier un changement plus localisé à un changement structurel à différentes échelles ou la manière de répondre aux différentes conditions socio-environnementales auxquelles ils sont confrontés. Les participants sont encouragés à réfléchir à divers modes de production de connaissances, y compris la recherche dans un souci intrinsèque de savoir, la multidisciplinarité et la coproduction de connaissances, ainsi qu'à la manière dont les connaissances sont transférables et liées à l'action.

Domaines de l'appel à propositions :

Sur la base du contexte décrit dans la section Contexte et justification, reconnaissant les défis urgents et les opportunités pour les solutions basées sur la recherche sur la biodiversité de

l'océan et la durabilité, ainsi que les exigences spécifiques de CRA OCEAN 2 (énumérées ci-dessus), les propositions peuvent aborder des problèmes liés à tous les océans et mers du monde, y compris les océans Arctique et Antarctique et des écosystèmes côtiers aux écosystèmes marins profonds. Les propositions doivent intégrer des éléments provenant d'au moins l'un des trois domaines énumérés ci-dessous, tout en respectant les politiques du Belmont Forum⁶ et en intégrant des approches transdisciplinaires :

- Conservation de la biodiversité et solutions fondées sur la nature.
- Intégration Océan-Biodiversité-Climat.
- Avenirs de la nature, gouvernance de l'océan et éthique pour la durabilité.

Domaine 1

Conservation de la biodiversité et solutions fondées sur la nature

Les changements de biodiversité, la dégradation continue des écosystèmes marins et les pressions anthropiques croissantes exigent des approches innovantes et intégrées pour la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes et la fourniture de services. Les solutions fondées sur la nature sont des stratégies fondamentales pour garantir la durabilité de l'océan et améliorer la résilience, et leur efficacité peut être évaluée à l'aide d'outils tels que la modélisation et les scénarios.⁷ Dans le cadre de ce thème, le développement de projets dans le cadre des priorités suivantes pourrait être envisagé :

Identification et protection des zones prioritaires pour la biodiversité marine : La désignation de zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB) est cruciale pour orienter la conservation de la biodiversité marine et la planification spatiale. La création et la gestion efficace des aires marines protégées (AMP) contribuent à la préservation des écosystèmes tout en équilibrant conservation et développement durable. L'évaluation de l'efficacité des AMP en fonction de leur emplacement, de leur taille et/ou de leur gestion est essentielle pour garantir leur rôle protecteur à long terme.

Restauration et gestion durable des ressources marines surexploitées : la surpêche menace l'intégrité des écosystèmes et la sécurité alimentaire de millions de personnes. Les stratégies de rétablissement des stocks et de restauration de l'habitat devraient donner la priorité à la pêche durable, à la restauration des écosystèmes essentiels et à l'engagement communautaire. L'approche de gestion basée sur les écosystèmes est essentielle pour atténuer les impacts de la surexploitation, en tenant compte des facteurs écologiques, sociaux et économiques.

Prévention et contrôle des espèces non indigènes : L'introduction d'espèces exotiques, y compris des vecteurs de maladies, peut perturber les écosystèmes marins et affecter la biodiversité et les activités économiques. Le renforcement des efforts de surveillance, de prévention et d'éradication, ainsi que la coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale, sont essentiels pour réduire leur impact et protéger les environnements marins.

Informations de séquençage numériques (DSI) sur les ressources génétiques marines : Les avancées en matière d'informations séquentielles numériques (DSI) créent de nouvelles opportunités pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine. L'utilisation

⁶Pour plus d'informations, voir les critères d'évaluation

⁷Pour un exemple, consultez <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2021.148515>

des données génétiques améliore la surveillance de la diversité génétique, l'innovation biotechnologique et le développement de stratégies de conservation.

Prévention, atténuation et restauration de la pollution : La pollution marine met en danger la biodiversité, les services écosystémiques et le bien-être humain. Les stratégies de prévention, d'atténuation et de récupération/restauration de la pollution sont essentielles pour minimiser ses impacts. Relever ce défi nécessite des politiques robustes, une coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale, ainsi qu'une surveillance continue des polluants émergents.

Construire une économie bleue et des chaînes de production durables : La transition vers une économie durable nécessite la promotion de pratiques et de politiques respectueuses de l'environnement, ainsi que des incitations économiques pour des chaînes de production durables. Le renforcement de la socio-bioéconomie grâce à un engagement sociétal, multisectoriel et à plusieurs niveaux est essentiel pour garantir l'équité, le partage des avantages et la viabilité économique dans l'utilisation des ressources marines, des paysages côtiers et des initiatives relatives au patrimoine touristique/culturel.

L'approche « Une seule santé » : la dégradation de l'océan a un impact direct sur la santé des humains, des écosystèmes, des plantes et des animaux. L'approche « Une seule santé » met en évidence l'interconnexion entre la biodiversité, la sécurité alimentaire et la qualité de vie, en insistant sur la nécessité de politiques intégrées pour promouvoir un océan sain et durable.

Restauration de la biodiversité marine et des services écosystémiques : La restauration des écosystèmes marins essentiels renforce la biodiversité et les services écosystémiques. L'intégration de ces avantages dans les politiques environnementales et le développement socio-économique améliore les actions de conservation en faveur d'un océan sain et résilient pour l'avenir.

Carbone bleu et acidification de l'océan : les zones et les écosystèmes de carbone bleu jouent un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité et la séquestration du carbone. Leur dégradation affaiblit la séquestration et le stockage du carbone, tandis que l'augmentation des niveaux de CO₂ atmosphérique entraîne l'acidification de l'océan, altère la chimie de l'eau de mer et menace la vie marine. La protection et la restauration de ces zones et de ces écosystèmes par le biais de stratégies transdisciplinaires intégrant la biogéochimie, les impacts socio-économiques, les modèles de partage des avantages et les cadres politiques sont essentielles pour soutenir la biodiversité et renforcer la résilience climatique.

Domaine 2

Intégration Océan-Biodiversité-Climat

L'océan régule le climat de la planète. Cependant, le changement climatique affecte la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques, et menace la sécurité des populations côtières. Les interconnexions entre le climat, les bassins océaniques et la biodiversité exigent des approches intégrées pour atténuer les impacts et améliorer la résilience socio-environnementale. Outre ces impacts du climat sur la biodiversité, il existe des impacts rétroactifs des changements de biodiversité sur le climat, en particulier sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Relever ces défis de recherche sera essentiel pour éclairer les politiques en matière de biodiversité et de climat. Dans le cadre de ce thème, le développement de projets dans le cadre des priorités suivantes pourrait être abordé :

Impacts du changement climatique sur la biodiversité, les écosystèmes et le bien-être humain : La hausse de la température de l'océan, les phénomènes météorologiques extrêmes et les modifications des courants et de la circulation océaniques menacent la biodiversité, perturbent les habitats marins, affaiblissent la connectivité écologique et intensifient l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer, mettant en danger les activités économiques et le bien-être humain. Le renforcement de la conservation de la biodiversité et de la capacité des écosystèmes à réguler le climat, à se protéger contre les catastrophes naturelles, à soutenir les chaînes alimentaires marines et à promouvoir le bien-être humain nécessite des politiques et des pratiques fondées sur un engagement sociétal à plusieurs niveaux et intersectoriels.

Sécurité alimentaire et changements environnementaux : le réchauffement des bassins océaniques, l'acidification et la pollution de l'eau de mer, l'épuisement des stocks de poissons et de fruits de mer et les changements de distribution des espèces menacent la sécurité alimentaire mondiale et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs côtiers. Les stratégies d'engagement multi-niveaux, intersectorielles et sociétales qui intègrent la gestion du climat, la conservation marine, l'économie bleue durable et la pêche sont essentielles pour garantir la disponibilité des ressources et minimiser les perturbations des chaînes alimentaires.

Stratégies de vulnérabilité et d'adaptation des villes côtières : une partie importante de la population mondiale et des activités économiques étant concentrées dans les zones côtières, l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête et l'érosion menacent la biodiversité marine, les infrastructures, les économies et les moyens de subsistance. Pour relever ces défis, des solutions fondées sur la nature, associées à des politiques robustes et à une coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale, sont essentielles pour réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience des zones côtières urbaines.

Élaboration de scénarios, modélisation, données FAIR et synthèse pour la prise de décisions : la modélisation du système océanique, combinée à l'analyse des données FAIR, renforce la conservation de la biodiversité et soutient des politiques fondées sur des preuves. L'intégration de données écologiques et socio-économiques permet de prévoir les changements de biodiversité, les impacts climatiques, de détecter les événements extrêmes et d'orienter les stratégies de conservation de la biodiversité, d'adaptation au climat et d'atténuation. L'évaluation des effets potentiels des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur la biodiversité est essentielle pour éviter des conséquences écologiques imprévues. La modélisation de scénarios et les évaluations intégrées devraient explicitement prendre en compte les résultats de la biodiversité afin d'éclairer la gestion adaptative, d'optimiser les avantages connexes et de minimiser les compromis entre l'action climatique et les objectifs de conservation.

Gestion des données océan-climat-biodiversité : une gouvernance efficace de l'océan repose sur des systèmes de surveillance intégrés et des cadres de partage de données. Les plateformes numériques inclusives et interopérables améliorent les analyses environnementales, connectent les réseaux de recherche et améliorent la prise de décisions fondées sur des preuves, comme défini dans les politiques relatives aux données du Belmont Forum (critère d'évaluation n° 6) et soutenu par la Décennie de l'Océan (par le biais, par exemple, du Système mondial d'observation de l'océan).

Utilisations, modifications et suppression des paysages marins et côtiers : les interventions des habitats marins et côtiers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des juridictions nationales, compromettent la biodiversité, les services écosystémiques et les défenses naturelles contre les changements environnementaux. Une planification et des actions intégrées qui équilibrent la conservation et le développement durable, associées à des politiques robustes et à une coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale, sont essentielles pour réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience socio-environnementale.

Prévention et adaptation aux changements environnementaux émergents : L'intensification des événements extrêmes et des menaces émergentes nécessite de l'innovation, une gouvernance efficace et des solutions fondées sur la nature. L'intégration des preuves scientifiques dans les politiques publiques par le biais d'une coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale est essentielle pour garantir la santé de l'océan et la résilience de la biodiversité, des écosystèmes et des sociétés.

Domaine 3

Avenirs de la nature, gouvernance de l'océan et éthique pour la durabilité

Une gouvernance efficace de l'océan est essentielle pour faire avancer les politiques de conservation marine et garantir la gestion durable des ressources océaniques. Alors que les écosystèmes marins sont confrontés à des pressions croissantes, l'intégration de la science, des politiques, du secteur privé et de la participation sociale renforce la résilience de l'océan et améliore la prise de décisions fondées sur des preuves. La coopération internationale et régionale, la gouvernance multisectorielle et les approches prospectives, y compris l'élaboration de scénarios, sont essentielles pour relever les défis émergents et garantir un avenir océanique durable. Dans le cadre de ce thème, le développement de projets dans le cadre des priorités suivantes pourrait être envisagé :

Recherche et développement en vue de la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) et de son intégration aux conventions internationales : Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) fixe 23 objectifs ambitieux pour la conservation de la biodiversité, qui peuvent être renforcés par l'intégration et l'alignement avec les accords et traités environnementaux internationaux. Il est essentiel de favoriser les synergies, d'allouer des ressources et de renforcer les mécanismes de coopération à plusieurs niveaux, intersectoriels et sociétaux pour garantir une gouvernance et une durabilité efficaces de l'océan.

Avenirs de la nature et scénarios durables pour la biodiversité marine et le climat : Le cadre Nature Futures, développé par l'IPBES, explore des voies alternatives pour la conservation de la biodiversité tout en tenant compte du changement climatique, des pressions économiques, de la dégradation de l'environnement, des besoins et du bien-être de la société. Le développement de scénarios et de modèles, conçus et co-construits par des scientifiques, des décideurs et des communautés locales, soutiendra des stratégies de conservation proactives en anticipant les défis, en adaptant les politiques aux contextes locaux et en favorisant des solutions inclusives et efficaces pour la biodiversité marine et la résilience climatique.

Politiques fondées sur des données probantes pour une gestion durable de l'océan : L'élaboration de politiques océaniques durables repose sur des données fiables pour éclairer les décisions réglementaires et les stratégies de conservation. Le renforcement des réseaux de

recherche et la promotion de la coopération à plusieurs niveaux, intersectorielle et sociétale, tout en garantissant la transparence de la prise de décision, améliorent l'efficacité de la gouvernance de l'océan tout en réduisant les incertitudes.

Coopération régionale et gouvernance multisectorielle pour la conservation du milieu marin : Une gouvernance transfrontalière efficace de l'océan nécessite une coopération transnationale et une gestion intégrée pour équilibrer la conservation et le développement économique. Les secteurs économiques clés doivent être intégrés dans les stratégies de gestion durable, les accords régionaux, la planification spatiale marine et les mécanismes de partage des données afin de renforcer les politiques de conservation de la biodiversité, de promouvoir un accès équitable aux ressources marines et de renforcer la gouvernance de l'océan.

Intégrer les connaissances écologiques traditionnelles aux connaissances scientifiques dans la gouvernance de l'océan : les peuples autochtones et les communautés traditionnelles possèdent des connaissances écologiques précieuses sur les écosystèmes marins. L'intégration des connaissances écologiques traditionnelles (TEK - *Traditional Ecological Knowledge*) dans les processus de prise de décisions améliore les efforts de conservation marine, favorise des politiques socialement justes et nécessite le développement de mécanismes institutionnels pour intégrer divers systèmes de connaissances dans la gouvernance de l'océan.

Renforcement des capacités pour l'innovation et les politiques relatives à l'océan : la formation et le renforcement des capacités des décideurs politiques, des scientifiques et des communautés locales accélèrent la mise en œuvre des politiques. Le renforcement de la science intégrée, de la science citoyenne et des réseaux interdisciplinaires, la promotion des programmes d'échange de connaissances et l'exploitation des mégadonnées et de l'intelligence artificielle améliorent la gouvernance de l'océan, en les rendant plus résilients, adaptables et inclusifs.

Prise de décision fondée sur des données probantes : Une gouvernance efficace de l'océan repose sur des politiques fondées sur des preuves pour réduire les incertitudes et obtenir des résultats positifs en matière de conservation. Le renforcement des systèmes de surveillance, de l'évaluation des politiques environnementales et de l'engagement à plusieurs niveaux, intersectoriels et sociétaux améliore la transparence, la responsabilité et la légitimité de la prise de décisions, favorisant une gestion marine plus résiliente et adaptative tout en garantissant un océan sain et durable pour tous.

Exigences du projet :

Les propositions doivent inclure un lien solide et délibéré entre les aspects sociétaux et environnementaux des défis environnementaux mondiaux afin de garantir qu'ils répondent au Belmont Challenge pour la recherche transdisciplinaire internationale : fournir des connaissances pour comprendre, atténuer et/ou s'adapter au changement environnemental mondial.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de ces défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires, comprenant au moins 3 partenaires de chaque consortium (a+b+c) : a) sciences sociales/humanités/économie et b) sciences naturelles/sciences physiques/ingénierie/technologie, ainsi que c) partenaires sociétaux (citoyens, industrie, organisations de la société civile, organisations de conservation), en

utilisant une approche participative, co-conçue et co-mise en œuvre. Le consortium du projet doit également demander un financement à (au moins) 3 bailleurs de fonds différents participant à l'appel, et être multilatéral, à partir de (au moins) 3 pays différents. D'autres détenteurs de connaissances sont invités à faire partie du consortium proposant une fois que ces critères minimaux seront remplis.

Les propositions retenues **doivent porter sur au moins un des domaines d'appel**. Les soumissions doivent clairement décrire comment le projet proposé abordera le thème de l'appel et réalisera les activités. Les propositions retenues incluront des budgets bien justifiés, une répartition des fonds et une répartition claire des rôles, des responsabilités et du temps.

Les propositions doivent inclure :

1. **Plan de gestion des données**, y compris l'accessibilité publique des données, des objets numériques, des résultats et des conclusions ;
2. **Description du projet**, y compris le contexte, le plan de recherche et la composition du consortium avec une discussion détaillée sur l'engagement des parties prenantes et le processus de coproduction ;
3. **Plan de gestion** décrivant la mise en œuvre de la manière dont la coordination générale, le suivi, la supervision et l'évaluation du projet sont assurés ;
4. **Plan d'impact, d'engagement et de diffusion**, y compris le développement de vidéos d'introduction et de valorisation pour les réunions de lancement et de fin de trimestre, les activités prévues sur les réseaux sociaux ainsi que toute autre activité de communication externe prévue à la suite de ces travaux, les activités de renforcement des capacités prévues dans le cadre du co-développement de la recherche ;
5. **Plan de financement**, y compris le financement pour participer à des activités coordonnées tout au long de la durée de vie du projet, telles que la participation aux réunions de lancement, de mi-parcours et de fin de mandat de la CRA qui se tiendront lors du Congrès sur la [recherche et l'innovation en matière de durabilité](#). Les dépenses liées à ces activités doivent être prises en compte dans le plan de financement afin de permettre la participation d'*au moins* trois membres du consortium.

Durée du projet :

Les projets sont censés durer *trois* ans, mais les annexes individuelles peuvent fournir un soutien pour des durées variables, allant jusqu'à *quatre* ans.

Critères d'éligibilité :

Pour être considéré comme éligible à cet appel, un consortium de recherche doit compter au **moins trois participants**, représentant **au moins trois pays différents**, demandant le soutien d'**au moins trois organisations de financement participantes**. Les critères d'éligibilité de chaque organisme de financement se trouvent dans l'annexe de cet appel sur le [site Web du Belmont Forum](#).

Les membres du consortium peuvent **demandeur un financement** ou un **soutien en nature** comme indiqué dans chaque annexe. Des membres supplémentaires peuvent participer à titre

autofinancé si le nombre minimum de participants de trois pays, sollicité auprès de trois organismes de financement, est atteint.

Chaque consortium de recherche **doit avoir un responsable du consortium**, qui agit pour faciliter la collaboration et la communication au sein de l'équipe, soumet la proposition de recherche et les rapports annuels, qui sont dus chaque année^{le} 15 juin pour la durée de vie du projet. Les **responsables de consortium doivent demander un financement** à une agence de financement participante et ne peuvent pas participer à titre autofinancé ou en nature. Il est essentiel que chaque membre du consortium et chaque responsable du consortium examinent les annexes des agences de financement applicables pour cet appel afin de déterminer si leurs demandes de financement dans le plan de financement correspondent au soutien disponible. Les questions spécifiques concernant l'éligibilité doivent être adressées au point de contact pertinent indiqué au bas de chaque annexe organisationnelle. Nous encourageons la création d'un consortium de recherche équilibré entre les sexes et sur le plan géographique, qui offre la possibilité aux chercheurs en début de carrière de participer.

Veillez noter que certaines agences de financement participant à cet appel de recherche ont adopté des politiques qui peuvent ne pas autoriser le financement de particuliers si le consortium concerné comprend une personne, une institution publique ou privée, une entreprise ou une association de Russie ou de Biélorussie. Les consortiums peuvent être considérés comme inéligibles pour cette raison.

Critères d'évaluation :

Les propositions seront examinées selon les critères de sélection suivants :

1. Qualité/Mérite intellectuel

- Quelle est la qualité de la science proposée ? Dans quelle mesure les buts et objectifs des projets de l'équipe sont-ils innovants ?
 - Dans quelle mesure l'activité fait-elle progresser les connaissances et la compréhension dans son propre domaine et dans différents domaines ?
 - Dans quelle mesure l'activité proposée suggère-t-elle et explore-t-elle des concepts créatifs, originaux et innovants ?

2. Adapté aux objectifs de l'appel (y compris l'engagement des utilisateurs et les impacts sociétaux ou plus larges)

- Adresser au moins l'un des domaines de l'appel à propositions.
- Engagement des utilisateurs de la recherche/des acteurs de la société (décideurs politiques, régulateurs, ONG, communautés, organisations de populations locales et autochtones ou industrie) et efficacité des activités d'échange de connaissances proposées
- Impacts attendus : par exemple sociétaux, politiques, économiques.
 - Quels peuvent être les avantages de l'activité proposée pour la société (par exemple, élaboration de politiques, économies) ?
 - Comment les utilisateurs/acteurs de la société ont-ils été impliqués et dans quelle mesure les mécanismes proposés pour le transfert de connaissances aux décideurs sont-ils efficaces ?
 - La collaboration en matière de recherche se concentre-t-elle sur des défis

mondiaux pour lesquels des solutions ne peuvent être apportées que par des approches scientifiques mondiales ?

3. Personnel/Qualité du consortium

- Compétence et expertise des équipes et complémentarités des membres du consortium ?
 - Dans quelle mesure les proposants (responsable du consortium et équipe) sont-ils qualifiés en termes de connaissances scientifiques, d'expertise et d'expérience pour mener à bien le projet ?
 - Quelle est la qualité des travaux antérieurs en termes de contributions passées ou potentielles et d'impact sur les domaines de recherche proposés et autres ?
 - L'équipe responsable du consortium (y compris les co-chercheurs principaux identifiés) est-elle en mesure de diriger le projet, par exemple en ayant de solides compétences en gestion et en leadership, ou en bénéficiant de la complémentarité des compétences et de la synergie des membres de l'équipe ?
- Le Belmont Forum vise à améliorer l'accessibilité des opportunités de recherche, en particulier pour les communautés marginalisées. Dans cet esprit, veuillez évaluer la diversité de l'équipe du Consortium en tenant compte de multiples facteurs, notamment : la géographie, la formation ou les antécédents, ainsi que l'inclusion des peuples autochtones et des détenteurs de connaissances locaux.
- Quelle est la valeur ajoutée de la coopération internationale ? Le cas échéant, veuillez indiquer dans quelle mesure les investissements existants des organisations partenaires sont mobilisés dans le cadre du projet proposé.
 - Si ces partenariats existent déjà, qu'est-ce que ce nouveau financement leur permet de faire qu'ils ne pourraient pas faire autrement ?

4. Coproduction et pertinence sociétale

- Existe-t-il des approches transdisciplinaires intégrées tout au long du cycle de vie prévu du projet ? (co-construction, co-identification, co-développement)
- Les parties/parties prenantes de la société ont-elles participé à la formulation initiale et à l'élaboration de la proposition ?
- Les résultats du projet proposé présentent-ils une véritable pertinence/un impact sociétal (sur le terrain) ?
- Des dispositions sont-elles prises pour que tous les partenaires (y compris les parties prenantes et la société) partagent équitablement les impacts/avantages sur le terrain résultant de ce projet ?
- Les [défis de la Décennie de l'Océan](#) sont-ils abordés de manière explicite ? L'inclusion du Challenge 10 est obligatoire.

5. Ressources et gestion

- Pertinence des ressources et du financement demandés
- Une coopération équilibrée
- Dans quelle mesure l'activité proposée est-elle bien conçue et organisée ?
- Existe-t-il un plan opérationnel comportant des étapes bien définies ?
- Le plan de coordination est-il adéquat ?
- L'accès aux ressources est-il suffisant ?

- Les investissements demandés sont-ils bien justifiés et pertinents ?
- Les contributions scientifiques et financières demandées aux organisations partenaires de chaque pays sont-elles bien équilibrées ?

6. Plan de gestion des données et des productions numériques (DDOMP) et autres documents requis

- [Le DDOMP est-il conforme à la politique en matière de données ouvertes du Belmont Forum et aux principes FAIR ?](#)
- Le DDOMP prend-il en compte les principes de [CARE ?](#)
- Le DDOMP est-il suffisamment détaillé et doté des ressources nécessaires pour pouvoir être mis en œuvre efficacement ?

Comment faire une demande :

Tous les documents de l'appel, y compris les directives pour les candidats et les exigences nationales/régionales, ainsi que le portail de soumission sont disponibles sur le site Web des opérations de subvention du Belmont Forum : <http://bfgo.org>.

Les détails de l'appel et de la procédure de candidature sont présentés sur le site web du Belmont Forum : <https://belmontforum.org/cras#open>, où vous pouvez également trouver des liens vers des modules de formation destinés aux proposant sur la chaîne YouTube du Belmont Forum.

Avant de commencer à préparer les propositions, il est conseillé aux candidats de contacter leurs points de contact nationaux, comme indiqué dans les documents annexes de l'appel.

Activités de renforcement des capacités et de mise en réseau

La création de consortiums solides et appropriés sera essentielle pour le développement de propositions répondant aux défis soulignés dans le texte de l'appel et produisant les résultats attendus.

La phase de renforcement des capacités et de mise en réseau consiste en une période de plusieurs mois à utiliser pour soutenir des activités de mise en réseau, en particulier avec divers acteurs et disciplines de la société, le renforcement des capacités, des formations transdisciplinaires ou des séries d'ateliers. Ces activités aideront les candidats à 1) relever le défi de cette CRA axée sur la transformation des pratiques de gestion (transdisciplinaire) en utilisant une approche systémique holistique (interdisciplinaire) et 2) à soumettre les propositions sur la plateforme BFGO.

Activités de soutien potentielles pendant la phase d'élaboration de la proposition :

- Des ateliers et autres activités de soutien pourraient être organisés au niveau régional dans le but de créer une communauté rassemblant des spécialistes des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales et des acteurs de la société de différents pays. La participation à ces ateliers ne sera pas obligatoire pour la soumission des propositions, mais devrait être considérée comme une excellente opportunité pour les candidats de développer la

communauté transdisciplinaire et ses réseaux. L'un des aspects clés du succès de ces activités sera de travailler avec de bons médiateurs du savoir. Ces activités pourraient avoir une portée régionale.

- Des webinaires pourraient être organisés par chaque organisation partenaire avec le soutien du secrétariat de la TPO et du Belmont Forum. Les webinaires aideront à diffuser des informations auprès des communautés de recherche sur des thèmes, des bonnes pratiques en matière de transdisciplinarité ou des spécificités du Belmont Forum (c'est-à-dire des échanges avec les anciens lauréats du Belmont Forum).

Si vous souhaitez rester informé, n'hésitez pas à exprimer votre intérêt, à vous inscrire à notre [liste de diffusion](#) et à nous suivre sur nos réseaux sociaux. [Si vous avez besoin de précisions ou de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse \[info@belmontforum.org\]\(mailto:info@belmontforum.org\).](#)

Processus de soumission des appels :

- Cette CRA a un processus de soumission en deux étapes : l'inscription (obligatoire pour la soumission de la proposition complète) et les propositions complètes.
- Toutes les soumissions doivent être effectuées en ligne via le [portail BFGo](#).
- Les propositions doivent être rédigées entièrement dans l'une des langues suivantes : anglais, français, portugais ou espagnol, sans mélange de langues, et soumises sur le [portail BFGo](#).
- Les activités de renforcement des capacités et les activités de réseautage collaboratif débiteront dès le lancement de l'appel jusqu'à sa clôture. Ces activités et projets sont volontaires et visent à améliorer la proposition de chaque consortium.

Les soumissions doivent clairement décrire comment le projet proposé abordera les domaines d'appel et atteindra les sujets choisis. Les propositions retenues incluront des budgets bien justifiés, le partage des fonds et la répartition des responsabilités et du temps. Les projets doivent disposer d'une gestion des données bien pensée et détaillée, d'un engagement des parties prenantes et de plans de gestion de la communication. Les plans visant à fournir un large accès public aux données, aux résultats et aux conclusions doivent être décrits.

Les projets retenus devraient participer à des activités coordonnées tout au long de la durée de vie du projet, y compris des activités de lancement, de mi-parcours et de fin de mandat.

Avertissement : En cas de divergence entre la version traduite et la version anglaise originale de ce document, la version anglaise prévaut. Le texte original en anglais sert de référence officielle pour l'interprétation et à des fins juridiques.